



Nouvelles du conseil du 6 novembre 2023

La sécurité de la population sera nettement augmentée

L'Exécutif propose, à l'Assemblée qui se réunira le 4 décembre, un crédit pour un camion-nacelle destiné au corps de sapeurs-pompiers La Suze

Parmi les objets soumis au Législatif communal, le lundi 4 décembre prochain, figure un crédit de 117'500 francs exactement, pour l'achat d'un camion-nacelle à l'intention du corps des sapeurs-pompiers intercommunal La Suze. Notre voisine Corgémont devra également approuver ce crédit, sous la forme d'une autorisation de dépense.

Grâce à Moutier...

Si parfois l'occasion fait le larron, elle fera ici la sécurité de tous. En effet, cet achat particulièrement intéressant est rendu possible par une occasion unique : le départ prochain de Moutier pour le canton voisin, induit une nécessaire réorganisation des tâches dévolues aux Centres de renfort du Jura bernois, auxquels le corps prévôtois n'appartiendra plus. Conséquemment, le Centre de renfort de Tramelan doit augmenter ses capacités de soutien aux communes voisines, dont la nôtre bien entendu. Il doit de ce fait remplacer son camion-nacelle par un engin plus performant. Or le véhicule à nacelle utilisé actuellement par les sapeurs tramelots est en excellent état ; acquis neuf et pour plus d'un demi-million de francs en 2014, il a été entretenu parfaitement et nous est cependant proposé pour un prix exceptionnel : 117'500 francs, TVA incluse. Ceci après qu'aura été effectué, par le corps tramelots, le grand service d'entretien des dix ans.

Une occasion unique

L'état-major des sapeurs-pompiers la Suze le souligne, une telle occasion est réellement unique, non seulement par son prix, mais surtout par les moyens remarquables qu'elle offrira en cas de sinistre. Doté d'un bras élévateur télescopique de 28 mètres, terminé par une nacelle pouvant accueillir 3 personnes, ledit engin peut être déployé très rapidement, même dans des endroits exigus. Sa transmission à quatre roues et son petit gabarit en font le véhicule d'intervention idéal sur nos routes et rues étroites, ainsi que sur nos montagnes, ceci même en période hivernale.

Efficacité et rapidité

Autre avantage important de ce véhicule, par rapport à notre actuelle échelle remorquable : deux seules personnes, à savoir un machiniste et un équipier, peuvent le mettre en œuvre sans difficulté. Il n'en faut pas moins de sept pour déployer l'échelle d'aujourd'hui... Grâce à cet engin, nos sapeurs-pompiers gagneront donc aussi bien en efficacité qu'en rapidité, durant les interventions qui englobent le sauvetage d'êtres humains en particulier. Tout comme l'état-major de La Suze, le Conseil municipal recommande vivement aux ayants droit d'approuver ce crédit.

Le Conseil en balade

Le mois dernier, le Conseil municipal organisait sa traditionnelle course annuelle, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse malgré la pluie. Au Locle, tout d'abord, les participant/es ont visité les moulins souterrains, qui les ont fortement intéressés. Ils ont ensuite mis le cap sur La Brévine, commune dont ils ont rencontré les autorités exécutives, pour un échange de vues et d'expériences totalement informel mais très enrichissant. Le repas de midi pris à La Robella, la joyeuse troupe a ensuite dû renoncer à sa descente à trottinette, la pluie ayant redoublé d'intensité et rendant la piste trop dangereuse. Cette course annuelle s'est clôturée sur une dégustation d'absinthe à Couvet. A l'occasion de cette sympathique sortie, le maire, Claude-Alain Wüthrich, était accompagné de la vice-maire Chantal Tschannen, des conseillers municipaux Livia Chevalier et Daniel Stanojevic, ainsi que de la secrétaire municipale Cindy Boegli. Des conjoints avaient également pris part à cette journée. Rappelons que cette course vise à renforcer les liens dans un cadre plus détendu et à permettre des discussions parfaitement informelles. Des buts parfaitement atteints !



Entre deux averses, les participants à cette course devant l'église de La Brévine

Promotions civiques : une chaleureuse ambiance

Les promotions civiques intercommunales, qui réunissent traditionnellement les communes de Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval, se déroulaient cette année en nos murs. C'est à la halle de gymnastique que se sont en effet retrouvés 27 personnes qui ont fêté ou fêteront encore leur 18^e anniversaire en 2023, ainsi que les autorités exécutives quasiment au complet. Une ambiance chaleureuse a baigné cette soirée centrée sur un repas en commun, entre les deux parties d'un tournoi de baby-foot très apprécié. Samantha Ramos, la déléguée interjurassienne à la jeunesse, a prononcé le discours central de cette soirée. Elle s'est évidemment attachée aux nouveaux droits et devoirs qui marquent le passage à l'âge adulte officiel. Les engageant à faire preuve d'engagement et d'initiative, l'oratrice a tenu à souligner que le Conseil du Jura bernois, organe régional faîtière, ne manquera pas de soutenir ses jeunes habitants dans leurs projets. Claude-Alain Wüthrich, maire de la commune hôte, Denis Bessire, maire de Corgémont, et Nicolas Burger, vice-maire de Cortébert, se sont ensuite adressés à leurs jeunes concitoyen/nes et ont remis un présent à chaque participant/e.



Les 27 jeunes participantes et participants à cette cérémonie, ressortissants des communes de Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval

Un souvenir dans les fondations de la Maison de l'Enfance



Ainsi que c'est de coutume lorsqu'est érigé un bâtiment public et que cela avait été annoncé à l'occasion du premier coup de pioche, la Municipalité a procédé à l'enfouissement de la « capsule temporelle » préparée par les écoliers pour la Maison de l'Enfance. Chantal Tschannen, vice-maire, et Claude-Alain Wüthrich, maire, se sont attelés à cette tâche symbolique, glissant l'objet dans le béton frais, le 2 novembre dernier sur un chantier qui avance à satisfaction. La fameuse capsule se trouve à peu près sous la porte d'entrée principale du futur bâtiment.